

Cet avis sur le site TED: <https://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:613018-2020:TEXT:FR:HTML>

**France-Paris: Services de promotion
2020/S 247-613018**

Avis de marché

Services

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses

Nom officiel: Interbev
Adresse postale: Tour Mattéi — 207 rue de Bercy
Ville: Paris
Code NUTS: FR101 Paris
Code postal: 75012
Pays: France
Point(s) de contact: Aurélie Kolski
Courriel: a.kolski@interbev.fr
Téléphone: +33 142806229

Adresse(s) internet:

Adresse principale: www.interbev.fr

I.3) Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse:
<https://www.interbev.fr/interbev/appels-doffres/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

Autre type: Interprofession Interbev — Association nationale interprofessionnelle du bétail et des viandes

I.5) Activité principale

Autre activité: Interprofession/bétail et viandes

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé:

Réalisation d'une campagne de promotion et d'information en faveur de la viande de veau, en France en 2022

II.1.2) Code CPV principal

79342200 Services de promotion

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte:

Conception et réalisation d'une campagne de promotion et d'information visant à encourager la consommation de viande de veau:

— par le biais d'actions de mise en avant dans les circuits de distribution (activation points de vente, opérations de valorisation dans le secteur de la restauration);

— par le biais d'actions de communication auprès du grand public (RP/digital).

Les agences intéressées doivent soumettre leur dossier de candidature le 17.1.2021 avant 17h00, selon les modalités précises détaillées dans le document d'appel à candidature téléchargeable à cette adresse: <https://www.interbev.fr/interbev/appels-doffres/>

Une commission se réunira pour sélectionner quatre agences.

Celle-ci recevront le brief/cahier des charges le 19.1.2021 (date à confirmer).

L'audition des agences en compétition aura lieu mi-février 2021.

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur hors TVA: 1 333 333.00 EUR

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots: non

II.2) Description

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS: FR101 Paris

II.2.4) Description des prestations:

Conception et réalisation d'une campagne de promotion et d'information visant à encourager la consommation de viande de veau:

— par le biais d'actions de mise en avant dans les circuits de distribution (activation points de vente, opérations de valorisation dans le secteur de la restauration);

— par le biais d'actions de communication auprès du grand public (RP/digital).

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois: 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre de candidats envisagé: 4

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération: non

II.2.11) Information sur les options

Options: non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: oui

Identification du projet:

Projet s'inscrivant dans le cadre du règlement UE n° 1144/2014 du 22.10.2014 relatif à des actions d'information et de promotion concernant les produits agricoles réalisés sur le marché intérieur.

II.2.14) Informations complémentaires

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions:

Justifications obligatoires à produire par les candidats (pièces à fournir en anglais et en français):

- la liste des principales références acquises, au cours des trois dernières années pour des opérations comparables (secteur alimentaire, activation en points de vente et RHD, communication R dont RP et Digitale, communication collective et/ou institutionnelle) en indiquant l'objectif, le montant et la durée des prestations;
- la présentation de l'agence et de son organisation interne;
- le nom et le niveau d'expérience du responsable chargé de la coordination de la prestation générale;
- la présentation détaillée de l'équipe chargée du projet.

Ces éléments doivent permettre à l'annonceur de se faire une idée de la bonne adéquation entre ses besoins et l'offre de prestations des agences.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection:

Justifications obligatoires à produire par les candidats:

- une lettre de candidature datée et signée acceptant les conditions de la compétition mentionnées ci-dessus;
- une déclaration sur l'honneur du candidat, dûment datée et signée, spécifiant la liste des budgets d'opérateur du même secteur et/ou d'un secteur ou organisme pouvant présenter un conflit d'intérêt avec les filières viande;
- une déclaration sur l'honneur du ou des candidats (en cas de groupement), dûment datée et signée par le candidat, pour justifier:

- a) avoir satisfait aux obligations fiscales et sociales de leur pays;
- b) ne pas avoir fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 324-9, L. 324-10, L. 341-6, L. 125-1 et L. 125-3 du code du travail ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger;
- c) ne pas être en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L. 620-1 du code de commerce ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger;
- d) ne pas être déclaré en état de faillite personnelle, au sens de l'article L. 625-2 du code de commerce, ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger;
- e) ne pas être admis au redressement judiciaire, au sens de l'article L. 620-1 du code de commerce, ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection:

Critère de sélection des candidatures:

- pertinence des références présentées dans le secteur alimentaire, activation en points de vente et RHD, la communication collective et/ou institutionnelle;
- connaissance des marchés européens visés et implantation;
- capacité de l'agence à convaincre de sa motivation;
- capacité de l'agence à convaincre de son expérience en suivi et coordination de projet multi-pays;
- niveau d'expérience de l'équipe dédiée au sujet.

Section IV: Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure

Procédure restreinte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date: 15/01/2021

Heure locale: 17:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date: 19/01/2021

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

L'offre doit être valable jusqu'au: 30/11/2021

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable: non

VI.3) Informations complémentaires:

Conditions de la compétition:

1) cette campagne fera l'objet d'une demande de cofinancement européen. Les délais d'instruction par l'Europe doivent permettre d'obtenir une réponse aux alentours de novembre 2021.

L'agence retenue devra s'engager à maintenir son offre jusqu'à cette date, et aucun contrat ne devra être signé avant cette date. En cas de refus de cofinancement par l'Union européenne, l'appel d'offres sera déclaré caduc;

2) cette mise en compétition n'est pas rémunérée: aucune indemnisation n'a été prévue pour les sociétés admises à présenter une offre et dont l'offre n'a pas été retenue. Toutefois, une indemnité forfaitaire de 2 500 EUR TTC sera versée aux agences dans le cas où la compétition d'agences n'irait pas à son terme en raison de l'abandon du projet du fait de l'annonceur. Cela exclut le cas d'un appel d'offres improductif si aucune recommandation d'agence ne correspond aux attentes de l'annonceur et qu'un autre appel d'offres soit organisé. Une indemnité de 2 500 EUR TTC sera versée à la seule agence gagnante en cas de refus de cofinancement par l'UE;

3) les études et informations contenues dans le cahier des charges remis aux candidats sélectionnés devront rester strictement confidentielles et ne pas être utilisées par les agences pour d'autres clients en raison du caractère institutionnel de ces données;

4) les candidats admis à présenter une offre devront proposer une recommandation détaillée, et la présenter;

5) la recommandation, proposée par les agences retenues, devra comporter les éléments suivants:

— une analyse stratégique;

— une recommandation créative sur les axes et thèmes répondant aux problématiques;

— un plan d'action détaillé;

— proposer un rétro planning pour la mise en œuvre de la campagne;

— proposer un devis détaillé, présenté en euros HT, respectant le cadre budgétaire imparti;

— proposer des objectifs quantifiables pour les actions mises en œuvre;

6) la recommandation devra être proposée en français;

7) si l'agence estime gérer un budget d'un opérateur du même secteur ou d'un secteur ou d'un organisme pouvant présenter un conflit d'intérêt, un accord préalable autorisant l'agence à concourir devra être donné par l'annonceur. Au cas où l'agence serait retenue, un accord préalable sera également nécessaire avant

d'accepter un budget pour un opérateur du même secteur ou d'un secteur ou d'un organisme pouvant présenter un conflit d'intérêt;

8) les créations de l'agence retenue sont, après rémunération du travail effectué, propriété des annonceurs, sans limitation de temps et de lieu, et pour l'utilisation à travers toute technique de communication et tout média;

9) l'annonceur se réserve le droit d'utiliser les concepts et les créations (visuels, logos, slogan, nom de domaine), dans le cadre de toutes ses campagnes et de ses structures collectives sans limitation de durée et en Europe uniquement;

10) le budget global pour la campagne, honoraires inclus, se situe dans une fourchette allant de: 1 350 000 EUR TTC à 1 600 000 EUR TTC pour l'année 2022, cofinancement de l'Europe inclus;

11) le montant des honoraires couvre la rémunération de la réflexion, de la création, la mise en œuvre de la campagne et le suivi administratif ainsi que l'ensemble des autres prestations demandées à l'agence dont les évolutions éventuelles demandées par l'annonceur;

12) les dépenses ne pourront être engagées qu'après signature d'un devis détaillé et la signature d'un contrat cadre entre l'annonceur et l'agence retenue;

14) les dépenses seront justifiées par la présentation des factures des sous-traitants et prestataires auxquels l'agence retenue fera appel pour la réalisation des missions.

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Nom officiel: Interbev

Adresse postale: Tour Mattéi — 207 rue de Bercy

Ville: Paris

Code postal: 75012

Pays: France

VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation**

Nom officiel: Interbev

Ville: Paris

Pays: France

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

15/12/2020